



Nom et code du cours : CIA-4U Analyse des grands enjeux économiques contemporains

Année d'études : 12^e

Type de cours : Préuniversitaire

Enseignant-e : Philippe Romain

Programme cadre : Études canadiennes et mondiales 2015

Cours Préalable : Tout cours d'études canadiennes et mondiales

Valeur en crédit : 1

Description / fondement

Ce cours explore des enjeux économiques nationaux et mondiaux. L'élève étudie diverses perspectives concernant les décisions stratégiques et les répercussions des choix que font les individus et les institutions politiques et économiques, dont les gouvernements, afin de répondre aux défis de la mondialisation et aux inégalités économiques aux niveaux local, national et international. En utilisant les concepts de la pensée critique en économie et le processus d'enquête, ce qui inclut des théories et des modèles économiques, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour étudier des tendances, des politiques, des ententes et le développement économiques et se former une opinion plus éclairée sur les choix économiques, le développement durable et des questions économiques actuelles.

Séquence d'enseignement

Domaine	Unité	Date approximative	Type d'évaluation
La nature de l'économie et de l'économique	1	26 septembre 2017	Test et projet
La microéconomie-Comprendre l'économie de marché canadienne	2	25 octobre 2017	Test et projet
La macroéconomie-La production et les flux monétaires dans une économie	3	22 novembre 2017	Test et projet
La prise de décisions économiques	4	20 décembre 2017	Test et projet
L'économie mondiale-Le commerce international et son développement	5	18 janvier 2018	Test
Revue		22 au 25 janvier 2018	Projet final

Démarche d'enseignement et d'apprentissage

Des présentations magistrales seront suivies de lectures et d'exercices permettant d'approfondir et de consolider les connaissances acquises. L'élaboration de projets permettra d'appliquer ces connaissances à des situations concrètes et de transférer les apprentissages. Les sujets du programme cadre du ministère de l'Éducation seront couverts dans un ordre logique respectant la construction des savoirs. Les étudiants pourront se référer à leur manuel pour approfondir leur savoir.

L'évaluation du rendement

Tel qu'énoncé dans le document «faire croître le succès, 2010» du MÉO, les compétences seront évalués selon une approche globale et sont définies comme suit :

- La compétence **Connaissance et compréhension** est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence **Habilités de la pensée** est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.
- La compétence **Communication** est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.
- La compétence **Mise en application** est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers, leur transfert à de nouveaux contextes ainsi que l'établissement de liens.

Les critères utilisés sont les suivants:

- Efficacité : est défini comme la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu.
- Exactitude: Se réfère au degré de précision, de clarté et de conformité aux règles et aux conventions.
- Pertinence: se rapporte exactement aux concepts et aux notions abordées
- Profondeur: se rapporte à la qualité de l'intégration des notions et son analyse
- Autonomie: Le degré selon lequel un élève peut accomplir une tâche quelconque sans aide.

Pour chaque compétence, il y a quatre niveaux de rendement (1 à 4). Le niveau 3 (70 à 79%) représente la norme provinciale. L'élève qui atteint ce niveau est bien préparé pour le cours suivant.

L'évaluation de l'apprentissage se fera par un examen final d'une valeur correspondant à 30 % de la note finale. Les évaluations de l'apprentissage tout au long du cours correspondent à 70 % de la note finale. Avant d'être évalué, l'élève aura la chance de recevoir de la rétroaction de l'enseignant-e grâce à des évaluations diagnostiques ou formatives en cours d'apprentissages. L'élève a la responsabilité de démontrer ses acquis en complétant toutes les tâches assignées dans le délai prévu afin que l'enseignant-e puisse valider les acquis.

L'élève n'ayant pas démontré un niveau suffisant de l'atteinte des attentes (sous le niveau 1) se verra attribué la cote R et aucun crédit ne sera accordé pour ce cours.

Ressources

Économie contemporaine : Les grands enjeux, A. Bolotta et coll., Les éditions de la Chenelière, 2004, 471 pages

Vie économique, Yves Lafrenière, Guérin éditeur Ltée, 1998, 307 pages

Introduction à la microéconomie moderne, M. Parkin et coll., Éditions du renouveau pédagogique, 1992, 648 pages

Introduction à la macroéconomie moderne, H. King et coll., Éditions du renouveau pédagogique, 1993, 303 pages

Les marchés économiques, P. Beaudry et coll., Guérin éditeur Ltée, 1991, 445 pages

Attentes de l'enseignant(e) :

Il est important que les élèves soient conscients des règlements à suivre en salle de classe et des attentes de l'enseignant. Les élèves arriveront en salle de classe prêts à apprendre avec leur cartable ou cahier de notes, leur calculatrice et leur crayon et/ou stylo. L'enseignant de ce cours s'attend à ce que les élèves complètent les travaux assignés.

Les élèves seront ponctuels et présents aux cours. L'enseignant se fie aux règlements de l'école face aux retards et aux absences non motivés. Il y aura plusieurs travaux à remettre à des dates prescrites. L'élève doit remettre son travail à l'enseignant à la date d'échéance. Si l'élève n'a pas

complété son travail pour n'importe quel raison, l'élève doit, selon les règlements de l'école, signé un contrat. Les clauses du contrat sont à discuter avec l'enseignant. Si l'élève ne remet toujours pas le travail après la nouvelle date discutée, la note pour le travail sera un R2 (25%) et sa note finale baissera de 5 %.

L'enseignant s'attend à ce que les élèves participent activement en salle de classe. Elles et ils doivent écouter l'enseignant lors de la présentation de la matière et ses camarades de classe lors des groupes de discussion. Dernièrement, mais aussi le point le plus important, toute communication dans la salle de classe, notamment entre élèves et avec l'enseignant, doit se faire uniquement en français (Réf : code de vie).